



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax. : 819-560-8445

muni.hampden@hsf.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Hampden tenue à la salle du Pavillon, le mardi 6 juillet 2021 à 19 h.

Sont présents :

- Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte**

Est absente :

- Siège # 3. Madame Monique Scholz**

Formant quorum sous la présidence du maire Bertrand Prévost.

Sont aussi présentes la directrice générale et secrétaire-trésorière, Manon Roy qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée et Anne-Marie Lacourse, adjointe.

#1 Ouverture de la séance

Le maire Bertrand Prévost ouvre la séance à 19 h et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 2021-07-064 Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2021
 - 3.1 Suivi au procès-verbal
4. Rapport du maire et des comités
 - 4.1 Suivi
5. Rapport de la directrice générale
 - 5.1 Suivi
6. Rapport du service incendie, voirie et urbanisme
 - 6.1 Suivi incendie
 - 6.2 Suivi voirie
 - 6.3 Suivi Urbanisme
7. Question par courriel ou téléphone
 - Courriel question
8. Approbation des salaires et des comptes
9. Correspondance et suivis

Suivis à la correspondance :

- 9.1 Lettre (9.1B) à la suite de l'appui au projet de la municipalité de Scotstown
- 9.2 Lettre (9.2) Scotstown – Finissants Hampden
- 9.3 Enquête sur le logement dans le HSF – comité de vitalisation (complété)
- 9.4 Taxes impayées
- 9.5 Hydro-Québec subvention pour borne Hampden
- 9.6 Fonds Canadien de revitalisation des communautés – document
- 9.7 Plaintes (9.7A)
- 9.8 Ose le Haut, questionnaire aux élus et directions
- 9.9 Appel de projets – Programme soutien à l'action bénévole

Correspondance :

- 9.10 Lettre pour inspecteur
- 9.11 Plainte
- 9.12 Dépôt des activités de fonctionnement (12 juillet)
- 9.13 Avis pour travaux de la route 257 envoyé par publipostage
- 9.14 Soirée bouchées et vin
- 9.15 Demande citoyenne

10. Résolutions

- 10.1 Programme d'aide à la voirie locale (ERL, volet entretien des routes locales)
- 10.2 Règlement 103-2021 Modification du règlement 110-45 portant sur la politique de gestion contractuelle
- 10.3 Règlement 102-2021 Modifiant le règlement 82-2017 portant sur la constitution du comité consultatif d'urbanisme
- 10.4 Entente municipale pour la réfection de la route 257 (5 municipalités)
- 10.5 Programme d'aide à la voirie locale (PPA, volet Projets particuliers d'amélioration-circonscription électorale de Mégantic)
- 10.6 Adoption du rapport financier 2021-07-073 de l'exercice terminé le 31 décembre 2020
- 10.7 Adhésion axes d'intervention PSL (2021-07-072)
- 10.8 Travaux ligne d'eau de la route 257

11. Varia

- 11.1 Publication journaux
- 11.2 Travaux voirie
- 11.3 ToDoList
- 11.4 Demande maire
- 11.5 Fonctionnement séances et ateliers

12. Période de questions

13. Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit et est adopté, en ajoutant point 10.8 Travaux ligne d'eau de la route 257, et en gardant le Varia ouvert.

Adoptée

#3 2021-07-065 Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2021

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal du 1^{er} juin 2021, et qu'ils en ont pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé, par le conseiller Martin Turcotte, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2021, et résolu à l'unanimité des membres présents qu'ils

renoncent à la lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que présenté.

Adoptée

3.1 Suivi au procès-verbal

#4 Rapport du maire et des comités

Le maire et les responsables des 14 comités ont communiqué les informations durant l'atelier de travail du 29 juin 2021 sur les activités effectuées dans leurs comités respectifs. Quelques informations sont rajoutées pendant la séance.

#5 Rapport de la Directrice générale, secrétaire-trésorière

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel de juin 2021 que les élus ont préalablement consulté à l'atelier de travail du 29 juin 2021. Le rapport de l'adjointe à la direction générale a été aussi déposé.

Quelques informations sont ajoutées pendant la séance.

#6 Rapport du service incendie, voirie et urbanisme

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel du mois de juin 2021 du service incendie par le chef pompier Daniel Beauchesne, celui du service de voirie par le directeur Bruce Saint-Laurent ainsi que le rapport mensuel du service d'urbanisme par Fernando Rosas que les élus ont préalablement consultés à l'atelier de travail du 29 juin 2021, sauf pour le rapport de l'urbanisme. Quelques informations supplémentaires sont ajoutées pendant la séance dont les points 6.1, 6.2 et 6.3.

#7 Questions par courriel ou téléphone

Aucune

#8 2021-06-066 Approbation des salaires et des comptes

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal du Canton de Hampden autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des comptes fournisseurs présentés au conseil de 61 684.00 \$ pour les déboursés 202100142 à # 202100162.

QUE le conseil prend connaissance des salaires de 11 118.80 \$ pour les déboursés : #202100157 à # 2021001183.

La directrice confirme que la municipalité a les fonds nécessaires pour effectuer les paiements.

Adoptée

#9 Correspondances et suivis

Suivis à la correspondance :

- 9.1 Lettre (9.1B) à la suite de l'appui au projet de la municipalité de Scotstown
- 9.2 Lettre (9.2) Scotstown – Finissants Hampden
- 9.3 Enquête sur le logement dans le HSF – comité de vitalisation (complété)
- 9.4 Taxes impayées
- 9.5 Hydro-Québec subvention pour borne Hampden
- 9.6 Fonds Canadien de revitalisation des communautés – document
- 9.7 Plaintes (9.7A)
- 9.8 Ose le Haut, questionnaire aux élus et directions
- 9.9 Appel de projets – Programme soutien à l'action bénévole

Correspondance :

- 9.10 Lettre pour inspecteur
- 9.11 Plainte
- 9.12 Dépôt des activités de fonctionnement (12 juillet)
- 9.13 Avis pour travaux de la route 257 envoyé par publipostage
- 9.14 Soirée bouchées et vin
- 9.15 Demande citoyenne

#10

Résolutions

#10.1 2021-07-067 **Subvention MTQ – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 123 368 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition du conseiller Pascal Prévost, appuyé à l'unanimité des membres présents, il est résolu et adopté que la municipalité du Canton de Hampden informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

#10.2 2021-07-068 **Résolution portant sur le règlement no 103-2021 modifiant le règlement no 110-45 portant sur la politique de gestion contractuelle**

Sur une proposition du conseiller Pascal Prévost, appuyé à l'unanimité des membres présents, il est résolu et adopté que la municipalité du Canton de Hampden adopte le Règlement no 103-2021 modifiant le Règlement no 110-45.

Adoptée

#10.3 2021-07-0069 Résolution portant sur le règlement no 102-2021 modifiant le règlement no 82-201

Sur une proposition du conseiller Martin Turcotte, appuyé à l'unanimité des membres présents, il est résolu et adopté que la municipalité du Canton de Hampden adopte le Règlement no 102-2021 modifiant le règlement no 82-2017.

Adoptée

#10.4 2021-07-070 Résolution portant sur Entente municipale pour la réfection de la route 257

ATTENDU QU'UNE entente a été signée entre les municipalités de Weedon, La Patrie, Lingwick, Scotstown, le canton de Hampden et la MRC du Haut Saint-François pour la réfection de la route 257;

ATTENDU QUE à la suite de l'ouverture des soumissions, il en est ressorti une hausse par rapport à l'estimation des coûts dû à l'augmentation des prix du bitume et des matériaux granulaires;

ATTENDU QU'UNE telle opportunité ne se représentera pas de sitôt vu le montant total des subventions obtenues et que plus les années passent et plus les coûts vont augmenter;

A CES CAUSES : Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron, et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Hampden accepte de payer le montant de 48 570 \$ qui équivaut à la part additionnelle de chacune des cinq (5) municipalités faisant partie de l'entente pour la réfection de la route 257 dans sa forme actuelle, tel qu'il a été accepté par le ministre des Transports du Québec (MTQ).

Adoptée

#10.5 2021-07-071 Programme d'aide à la voirie local (Volet Projets Particuliers d'Amélioration – Circonscription électorale de Mégantic) PPA

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du projet volet particulier d'amélioration (PPA) du programme d'aide à la voirie locale (PVA) ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PVA ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PVA ;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Pascal Prévost et résolu à l'unanimité des membres présents, que la municipalité du canton de Hampden approuve les dépenses d'un montant de 15 000 \$ relatifs aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321.

Adoptée

10.6 2021-07-072 Adoption du rapport financier 2020

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier 2020 a été présenté par le comptable Jérôme Poulin aux membres du conseil et qu'ils ont eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal du canton de Hampden ont eu l'opportunité de prendre connaissance et d'émettre des commentaires et des suggestions en lien avec la planification du budget 2022;

SUR LA PROPOSITION du conseiller Pascal Prévost et appuyée à l'unanimité des membres présents, d'adopter le rapport financier 2020

Adoptée

10.7 2021-07-073 **Adhésion axes d'intervention PSL**

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut Saint-François est actuellement en démarche pour sa planification stratégique en loisir;

CONSIDÉRANT QUE cette planification stratégique est rédigée selon le principe du tandem optimal entre les responsabilités MRC et celles des municipalités afin de réaliser des économies d'échelle et des gains d'efficacité de façon complémentaire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut Saint-François a présenté et expliqué aux membres du conseil municipal du canton de Hampden les constats et enjeux du territoire en lien avec le loisir;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut Saint-François a présenté et expliqué aux membres du conseil municipal du canton de Hampden les axes d'intervention avec divers exemples expliquant leur portée, axes qui seront à prioriser pour le développement du loisir sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE les cinq (5) axes d'intervention serviront de pilier pour l'écriture du futur plan d'action loisir de la MRC du Haut Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal du canton de Hampden ont eu l'opportunité d'émettre des commentaires et des suggestions en lien avec la planification stratégique en cours;

SUR LA PROPOSITION DE la conseillère Chantal Langlois et appuyée à l'unanimité des membres présents, il est résolu d'adhérer aux cinq (5) axes d'intervention de la planification stratégique en loisir de la MRC du Haut Saint-François.

Adoptée

10.8 2021-07-074 **Travaux ligne d'eau de la route 257**

CONSIDÉRANT QUE des travaux seront effectués sur la route 257 sud en 2021;

CONSIDÉRANT QUE la demanderesse madame Lisa Irving veut profiter de l'occasion pour remplacer les pipes à eau qui traverse le chemin à l'adresse du 472, route 257 sud, et qui fournit la grange de l'autre côté de la rue;

CONSIDÉRANT QUE madame Irving assumera les frais des matériaux;

CONSIDÉRANT QUE la partie demanderesse, assumera tout autres frais supplémentaires ou additionnels, s'il y avait ceux-ci et qui sont non assumés dans le projet de réfection de la route 257, inclut dans « l'entente intermunicipale pour la réfection de la route 257 » et dans sa forme actuelle telle qui a été acceptée par le ministre des Transports du Québec (MTQ)

CONSIDÉRANT QUE la partie demanderesse surveillera elle-même ces dits travaux et ne tiendra pas la municipalité responsable de l'exécution et du résultat des travaux;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pascal Prévost et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser l'exécution de la demande avec les considérations précédemment énoncées.

Adoptée

#11 Varia

- 11.1 Publication journaux
- 11.2 Travaux voirie
- 11.3 ToDoList
- 11.4 Demande maire
- 11.5 Fonctionnement séances et ateliers

#12 Période de questions

Aucun public présent

#13 2021-07-075 Levée de séance

À 20 h 23 la conseillère Chantal Langlois propose la levée de la séance et le maire souhaite une excellente soirée.

Adoptée

Bertrand Prévost,
Maire

Manon Roy,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière